

**Séance du 7 avril 2016**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.***

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Lacassagne à M. Salducci, M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

**SECRETAIRE** : Mme Destin.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ENFANCE-JEUNESSE ET EDUCATION** – Demande de subventions auprès du Réseau Appui Parents (RAP) au titre des activités à destination des familles pour l'année 2016.

Dans le cadre de sa démarche de coordination de l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité, la commune de Bayonne organise des actions à destination des familles pour les accompagner dans leur fonction parentale, et participe au partenariat animé par le Réseau Appui Parents (RAP).

Le soutien de ce réseau permet de développer des actions vers de nouvelles familles, en s'appuyant sur les principes de la Charte des Initiatives Réseau Appui Parents à savoir :

- valoriser prioritairement les rôles et compétences des parents,
- favoriser la relation entre les parents,
- privilégier les supports où les parents sont présents et s'impliquent,
- prendre appui sur le réseau mobilisable et compétent.

Le RAP a ouvert un appel à projets, auquel la Ville répond par les actions ci-dessous énoncées, qui mobilisent largement les parents.

#### Pour le Programme de réussite éducative

- Action de promotion et de valorisation des écoles maternelles du Réseau d'Education Prioritaire, pour les familles d'enfants de moins de 3 ans : aide sollicitée 1 000 €.
- Clubs coup de pouce CLÉ (Club de Lecture et d'Écriture) : aide sollicitée 6 000 €.
- Clubs coup de pouce CLa (Club Langage) : aide sollicitée 6 000 €.
- Espaces parents au service des enjeux éducatifs, scolaires et de santé dans les quartiers prioritaires : aide sollicitée 1 000 €.

#### Pour le service petite enfance/crèches

- Buffet d'accueil du jeudi 17 mars à l'occasion des Journées de la petite enfance : aide sollicitée 900 €.
- Ateliers d'éveil musical à la crèche Saint-Esprit : aide sollicitée 518,40 €.
- Ateliers de motricité à la crèche Saint-Esprit : aide sollicitée 760 €.
- Ateliers d'éveil sonore à la crèche Pyrène : aide sollicitée 900 €.
- Ateliers d'éveil corporel et relationnel à la crèche Pyrène : aide sollicitée 1 400 €.
- Café-parents de la crèche Chaho : aide sollicitée 680 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions, ci-dessus énoncées et celles à venir au cours de l'année 2016, auprès du Réseau Appui Parents, et à signer les conventions d'attribution correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.